



www.agen.fr

RETRAIT DE LA DÉLÉGATION DE BERTRAND GIRARDI

Bertrand GIRARDI m'a annoncé sa candidature à l'élection départementale des 20 et 27 juin sur le canton Agen 2.

Comme je l'ai déjà dit, j'apporte mon entier soutien à Pierre CHOLLET et ses candidats de la liste 100% Lot-et-Garonne. Je le fais avec un soutien particulier aux 5 candidats de la municipalité agenaise engagés avec Pierre CHOLLET (Anne GALLISSAIRES titulaire sur Agen 1, Baya KHERKACH titulaire et Thomas ZAMBONI suppléant sur Agen 3, Clémence BRANDOLIN-ROBERT titulaire et Alain KLAJMAN suppléant sur Agen 4).

Sur le canton d'Agen 2, Pascale LUGUET et Pascal RAYSSAC ont mon appui sans réserve. Le moment venu, j'appellerai les agenaises et les agenais rattachés à ces cantons (bureaux de vote 22 et 23) à voter pour eux.

J'avais averti Bertrand GIRARDI, membre de la municipalité d'AGEN, que s'il prenait cette décision, le lien de confiance nécessaire pour une délégation municipale serait rompu entre lui et moi.

C'est désormais le cas. J'en prends acte avec tristesse, car je suis convaincu que cette démarche est une impasse et que Bertrand va vers un échec certain.

En conséquence, j'ai suspendu la fonction de Bertrand GIRARDI dès ce matin, ce dernier ne peut donc plus se prévaloir de sa fonction de conseiller municipal délégué de la Ville d'Agen.

Contact

- **Florent CANU**, Directeur de Cabinet – florent.canu@agen.fr